

L'apport des sources orales à l'étude d'une situation particulière de communication interculturelle : l'interprétariat

Karine Morissette, Ph.D.

Université Laval

Résumé

L'accompagnement en interprétariat peut s'avérer nécessaire pour que les immigrants allophones puissent interagir avec les membres de la société québécoise. Dans cette situation d'interprétariat, le rôle de l'interprète consiste non seulement à effectuer de la traduction entre deux langues mais également à établir des liens entre des individus de cultures différentes. De ce fait, l'interprète peut être considéré comme un acteur social favorisant l'adaptation mutuelle entre les immigrants allophones et les membres de la société québécoise en effectuant des médiations entre eux. Pour étudier la dynamique interculturelle établie entre les trois acteurs sociaux concernés par la situation d'interprétariat, j'eus recours à deux types de sources orales, soit des récits de vie recueillis auprès d'interprètes et de personnes immigrantes ayant déjà eu recours à leurs services, et des entretiens semi-dirigés effectués auprès d'intervenants. L'objet de cet article consiste donc à illustrer comment les sources orales constituent une méthodologie appropriée à l'étude de notre objet de recherche.

Mots clés

INTERPRÉTARIAT, SOURCE ORALE, RÉCIT DE VIE

Problématique

Dès l'établissement des immigrants allophones dans la société québécoise, l'accompagnement en interprétariat peut s'avérer nécessaire lorsque ces derniers doivent communiquer avec les membres de cette société d'accueil. En effet, bien que des cours de francisation soient offerts à ces nouveaux arrivants, ceux-ci peuvent recourir aux services d'un interprète officiel ou bénévole lorsqu'ils ne maîtrisent pas suffisamment la langue française. Dans les situations d'interprétariat ainsi engendrées, il est possible que le rôle de l'interprète dépasse celui de traducteur entre deux langues lorsqu'il permet l'établissement

de liens entre des individus de cultures différentes. Dans ce cas, l'interprète peut favoriser la compréhension réciproque et l'adaptation mutuelle entre les personnes immigrantes allophones et les membres de la société québécoise en effectuant des médiations entre eux.

Dans cet article, je propose de présenter en quoi les sources orales constituent une voie à privilégier pour l'étude de l'interprétariat et de la dynamique interculturelle établie entre les trois acteurs sociaux concernés par cette situation, soit l'interprète, l'immigrant allophone et l'intervenant. En ayant recours à une méthodologie qualitative composée essentiellement de deux types de sources orales, soit des récits de vie recueillis auprès d'interprètes et de personnes immigrantes ayant déjà eu recours à leurs services, et des entretiens semi-dirigés effectués auprès d'intervenants, ma recherche permettra de découvrir les représentations que ces personnes ont de leur expérience vécue, que ce soit au plan de la migration ou de la relation particulière engendrée par l'accompagnement en interprétariat.

Mais avant de discuter de l'apport des sources orales à ma recherche, il est nécessaire d'en présenter les objectifs. Par la suite, il sera intéressant de dresser un bref portrait historique de l'utilisation de l'approche biographique en ethnologie, ce qui permettra ensuite de faire ressortir les spécificités de cette approche. Une fois cette présentation générale réalisée, l'apport concret des récits de vie réalisés auprès des interprètes et des immigrants allophones ainsi que celui des entretiens semi-dirigés effectués auprès des intervenants sera mis à l'avant plan, ce qui me permettra ensuite de présenter concrètement le travail de terrain réalisé dans le cadre de mon étude.

Objectifs de la recherche

Ma recherche de doctorat poursuit trois objectifs principaux. Le premier objectif consiste à découvrir comment l'expérience vécue par les interprètes les a conduits à jouer ce rôle. En tenant compte du fait que les interprètes vécurent eux-mêmes une expérience migratoire, je cherche à étudier en quoi cette expérience les «encouragea» à devenir interprètes : est-ce que cette fonction d'interprète constitue une suite logique à l'expérience vécue dans le pays d'origine ou fit-elle plutôt appel à un transfert de compétences développées au cours de cette expérience migratoire ? Pour étudier cette question, une attention particulière est portée à la reconnaissance de ces compétences ainsi qu'au type de migration vécue par les interprètes. Il est aussi pertinent, en lien avec ces questions, d'étudier l'influence de cette expérience migratoire des interprètes sur l'accompagnement qu'ils réalisent auprès des personnes immigrantes allophones

ainsi que sur leur identité qui pourra avoir connu certains changements au cours de cette expérience migratoire, l'identité constituant un processus dynamique qui se transforme au fil des expériences vécues.

En ce qui concerne le deuxième objectif de ma recherche, il consiste à cerner le ou les rôles des interprètes et ce, en s'attardant plus particulièrement à leur rôle possible de médiateur interculturel. Pour ce faire, plusieurs aspects sont pris en compte, que ce soit par rapport au statut de l'interprète, à sa formation, au contexte à l'intérieur duquel se réalise l'interprétariat et à l'influence que l'interprète peut avoir sur l'adaptation mutuelle entre les personnes immigrantes allophones et les membres de la société d'accueil.

Enfin, ma recherche vise à étudier la dynamique des relations établies entre les trois acteurs concernés par l'interprétariat, soit l'intervenant, l'immigrant allophone et l'interprète. Pour y parvenir, une attention particulière est portée aux représentations que ces personnes ont d'elles-mêmes et de l'Autre ainsi qu'aux sentiments de menace identitaire qu'elles peuvent ressentir lors de leur rencontre et qui influencent la dynamique interculturelle établie entre elles.

L'approche biographique en ethnologie

À l'instar d'autres études portant sur les interprètes et/ou les médiateurs interculturels (Gyselinx, 1994; Delcroix et al., 1996; Gajo et al., 2001; Morissette, 2003), ce sont les sources orales qui constituent la principale source utilisée pour cette recherche. Selon Christian Bromberger (1980 : 14), l'enquête orale demeure l'outil privilégié des ethnologues car elle permet de « cerner, au-delà des faits, les représentations que les individus se font de la réalité ». Bien que l'enquête orale ait toujours occupé une place prépondérante dans la discipline de l'ethnologie au cours de son évolution, on ne peut en dire autant de l'approche biographique qui en fait partie.

Dès 1908, l'approche biographique fut introduite et utilisée en sociologie par les pères fondateurs de l'École de Chicago, William L. Thomas et Florian Znaniecki, pour étudier les immigrants polonais établis aux États-Unis. Par contre, les premiers ethnologues nord-américains qui eurent recours à l'approche biographique le firent davantage dans la perspective d'une ethnologie de sauvetage au cours du 19^{ième} et au début de 20^{ième} siècle. À cette époque, l'essor urbain faisant peur aux gens, les ethnologues se tournèrent vers ce type d'approche pour conserver le passé qui fuit et qui est, à ce moment, idéalisé par la mémoire nostalgique. En 1925, la question de la représentativité de l'individu par rapport au groupe est posée : on remet alors en cause la place privilégiée accordée jusque là aux personnes âgées en tant qu'informateurs. À cette époque,

l'aspect important de la contextualisation n'est toujours pas abordé par les ethnologues.

Ce n'est que dans les années 1940 que des ouvrages traitant des différentes questions méthodologiques, dont celle de l'importance de la contextualisation, sont publiés. Cependant, les questions de la subjectivité et du cadre scientifique de la vérification des faits firent en sorte que les ethnologues n'eurent pas davantage recours à ce type d'approche durant cette période. Celle-ci étant le plus souvent perçue comme non objective et donc non scientifique, elle fut délaissée par les ethnologues de cette époque.

Mais avec la parution des ouvrages de Mintz et de Lewis dans les années 1960, on put comprendre et voir toute l'importance de la production des récits de vie et à partir de ce moment, les ethnologues eurent davantage recours à l'utilisation de l'approche biographique. Avec son livre *Les enfants de Sanchez* (1963), Lewis eut une influence considérable sur l'utilisation de cette approche en ethnologie alors que son introduction lève le voile sur des questions méthodologiques importantes qui influencent la production des récits de vie, comme la relation chercheur – interlocuteur. En abordant divers aspects méthodologiques tels le contexte de réalisation des récits, leur retranscription ainsi que la relation chercheur – interlocuteur, Lewis et Mintz marquèrent une page importante dans l'histoire de l'utilisation du récit de vie en ethnologie.

Maurizio Catani est un autre auteur qui traite de l'approche biographique de façon intéressante avec son livre *Tante Suzanne* (1982) où il aborde la question des histoires de vie sociale, en particulier de celle de Tante Suzanne. Selon Catani, l'histoire de vie sociale comporte trois caractéristiques essentielles soit l'expérience capitale, l'individuation et le devenir. L'expérience capitale, qui constitue un moment de rupture, est ce qui permet aux interlocuteurs de réaliser une comparaison dans leur récit de vie entre l'avant et l'après rupture. L'individuation est alors possible suite à cette comparaison qui permet à l'interlocuteur de prendre conscience de lui-même et de se différencier du groupe. En ce qui a trait au devenir qui est lié à l'individuation, il est essentiel de le considérer car ce que l'on veut être est plus déterminant que ce que l'on croit être. L'histoire de vie sociale de Catani se définit donc comme le récit d'une vie racontée avec une conscience de la rupture et de la distance entre nous et les autres. De plus, ce livre peut être considéré comme un excellent exemple du type de relation qui est à privilégier lors de l'utilisation de l'approche biographique, alors que Catani considère Tante Suzanne comme étant la co-auteure de l'histoire de vie sociale racontée. La relation entre ce chercheur et cette

interlocutrice en est une de collaboration et de réciprocité où le chercheur valide à chaque rencontre ses interprétations auprès de sa collaboratrice qui peut y réagir.

Particularités de l'approche biographique

Comme nous pouvons le constater, une attention particulière doit être portée à la relation chercheur-interlocuteur lors de l'utilisation de l'approche biographique, car l'interaction entre ces deux acteurs constitue le lieu même de la production des récits de vie. (Guilbert, 2000 : 113) À ce sujet, soulignons que le chercheur et l'interlocuteur sont davantage à considérer comme co-producteur du récit de vie car ils s'influencent mutuellement par transfert et contre-transfert. En effet, comme le soutiennent Perret-Clermont et Rovero (1987 : 123-124) : « les deux partenaires de l'entretien se trouvent pris dans des phénomènes d'interprétation réciproque : en effet lorsque l'un fait part d'événements de sa vie et que l'autre, ne serait-ce que pour faire comprendre qu'il les a entendu et compris, les reformule à son adresse, il ne peut éviter d'interpréter et d'engager ainsi l'autre dans sa propre démarche ». L'interprétation qu'a le chercheur quant aux propos tenus par l'interlocuteur influencera donc l'élaboration de son récit, ne serait-ce qu'à travers les relances qu'il apportera et qui seront formulées à partir de ces mêmes interprétations. La relation entre le chercheur et l'interlocuteur constitue donc un aspect pertinent à considérer lors de l'utilisation de l'approche biographique.

Par ailleurs, la distance temporelle qui sépare l'individu des événements racontés permet aux interlocuteurs de comprendre et de se comprendre à travers leur récit de vie. Cette distance leur permet donc de donner un sens aux événements qu'ils racontent. La réflexivité portée sur son propre récit amène aussi l'interlocuteur à construire son identité à travers la construction de son récit. Cette réflexivité consiste à reconstruire les événements passés en les racontant et en effectuant une auto-évaluation qui permet à l'interlocuteur de préparer le futur.

Alors que nombre de chercheurs privilégient une approche objective des réalités étudiées, il ne fait aucun doute que l'ethnologue qui a recours à l'approche biographique ne peut prétendre poser un regard totalement extérieur sur son objet d'étude. Les illusions d'objectivité et de proximité doivent être l'objet d'une attention particulière de la part du chercheur. L'illusion de l'objectivité se rapporte à celle de la distance critique. En se disant « en dehors » de son objet d'étude, le chercheur se croit plus objectif étant donné qu'il ne fait pas partie du groupe étudié. Quant à l'illusion de la proximité, elle se produit

lorsque le chercheur se dit proche de son objet d'étude et donc privilégié puisqu'il le connaît déjà. Pour éviter ces deux illusions, le chercheur doit développer un regard du «dehors» et un regard du «dedans» et ce, en reconnaissant les différences et les similitudes en lui, entre autres en étant conscient de ses propres filtres culturels.

Contributions des sources orales à ma recherche

Afin de pouvoir atteindre les trois objectifs fixés par ma recherche, je réalisai des récits de vie auprès d'interprètes et d'immigrants ayant eu recours à leurs services, ainsi que des entretiens semi-dirigés auprès d'intervenants ayant déjà collaboré avec des interprètes dans leur pratique d'intervention. Ces derniers se sont avérés nécessaires afin de connaître le point de vue de ces interlocuteurs sur leur propre expérience en situation d'interprétariat. Cependant, pour cette recherche, l'approche biographique constitue la principale source orale utilisée.

Compte tenu du fait que l'un des thèmes principaux de ma recherche concerne l'étude de la trajectoire migratoire des immigrants en général et celle des interprètes en particulier, le récit de vie constitua pour ces personnes un moyen privilégié leur permettant de revivre leur expérience migratoire. La distance temporelle qui sépare les événements vécus du récit raconté permit alors à ces interlocuteurs de créer et de construire du sens quant aux événements passés. De plus, cette distance temporelle leur permit d'apaiser leurs souffrances lorsqu'ils revécurent les événements racontés. Toutefois, il est pertinent de mentionner qu'en se remémorant les expériences vécues, les interprètes et les immigrants purent ressentir différentes émotions en lien avec elles. Il fut donc essentiel de tenir compte de ces émotions ressenties par les interlocuteurs lors de l'analyse des récits recueillis.

En construisant leur récit, les personnes rencontrées construisent aussi leur identité. Cet aspect constituant un point important dans mon étude, il est essentiel d'y accorder une attention particulière. A ce propos, il est pertinent de mentionner que « *(t)he biographical stories of migrants are a means of expressing an identity brought into question and they reflect shifting self-images, life plans, and forms of identity. The experience of migration begs the question : « Who am I really ? »* ». (Becker, 1997 : 127) Ainsi, lors de l'analyse, il fut essentiel de s'attarder à la façon dont les interlocuteurs se présentèrent tout au long de leur récit et je dus également tenir compte des différents éléments qui purent influencer cette construction identitaire.

Par ailleurs, dans les récits recueillis auprès des interprètes et des immigrants, il fut essentiel de porter une attention particulière à l'expérience

capitale qu'ils vécurent et qui leur permit de faire la comparaison entre un avant et un après. Pour les interprètes et les immigrants allophones, l'expérience capitale fut bien souvent constituée de la migration qu'ils vécurent. À ce sujet, Christine Deprez (2002 : 43) mentionne que dans les récits de migration, « (l) les événements marquants se constituent autour du noyau central que sera le départ d'un lieu originaire et l'arrivée dans un pays étranger, dans un nouveau pays. (...) Le noyau central, bien entendu c'est l'événement migratoire, celui qui fait «tout basculer», par rapport auquel on distinguera un *avant* et un *après* ». Et ce tournant majeur est aussi accompagné dans les récits de nœuds et de dénouements qui sont « un ensemble de facteurs qui interviennent dans les moments de rupture ou d'impasse qu'un individu rencontre dans son existence. Ces différents éléments s'agencent dans des configurations complexes qui sont, à certains moments, facteurs de fermeture, de blocage, d'inhibition, et, à d'autres moments, d'ouverture et de changement ». (De Gaulejac, 1995 : 182) Au moment de l'analyse, il fut donc intéressant de porter une attention particulière à ce tournant majeur ainsi qu'aux autres tournants racontés par les personnes rencontrées.

Puisqu'il permettait de connaître les représentations que les interlocuteurs ont quant à leurs expériences vécues, le récit de vie fut considéré comme une source appropriée pour mon étude. Les récits de vie réalisés auprès des interprètes permettent de découvrir comment ces acteurs sociaux voient leurs rôles ainsi que l'impact possible qu'ils peuvent avoir sur l'adaptation mutuelle entre les membres de la société québécoise et les personnes immigrantes allophones. Ces mêmes récits de vie font également connaître l'influence que les interprètes peuvent avoir sur la réalisation des processus d'intégration et d'adaptation des immigrants allophones à la société d'accueil qu'est le Québec.

C'est d'ailleurs pour étudier plus particulièrement ce dernier aspect que j'effectuai également des entretiens biographiques auprès de personnes immigrantes qui, étant allophones à leur arrivée à Québec, eurent recours au service d'un interprète. Dans les récits de ces personnes comme dans ceux des interprètes, je dus tenir compte de l'influence de l'expérience migratoire sur la production même de ces récits, car comme le présente Deidre Meintel (1998), le type de migration vécu a une influence sur le récit raconté. Je dus aussi tenir compte de tout ce qui entoure l'entretien, tels que la relation que j'entretins avec les interlocuteurs, le contexte de réalisation des entretiens ou encore ce qui est «dicible» dans une relation verbale avec un chercheur étranger au milieu.

La réalisation des récits de vie recueillis auprès des interprètes et des personnes immigrantes se fit sous la forme d'entretiens non-directifs. Puisque les interlocuteurs structurèrent eux-mêmes leurs récits, ceux-ci diffèrent d'une personne à l'autre selon qu'ils sont structurés selon un ordre chronologique ou un ordre thématique. Les guides d'entretien élaborés au départ ne servirent donc pas à structurer les récits mais plutôt à favoriser mon écoute active tout au long de l'entretien. Et lorsque certains interlocuteurs eurent plus de réticence à partager leur expérience, les entretiens qui se voulaient à l'origine non-directifs se transformèrent en entretiens semi-dirigés. Le guide d'entretien fut alors d'une grande utilité puisqu'ils contenaient les thèmes de discussion à aborder et qu'il me permit de formuler différentes questions qui suscitérent la discussion.

Et pour obtenir les données me permettant d'atteindre le troisième objectif de ma recherche, je fis également dans le cadre de mon étude des entretiens semi-dirigés auprès d'intervenants qui, à travers leurs différentes expériences de travail, eurent à collaborer avec des interprètes. Contrairement aux entretiens effectués auprès des interprètes et des immigrants allophones qui furent non dirigés, les entretiens que je réalisai avec ces intervenants prirent la forme d'entretiens semi-dirigés. Dans ces entretiens, des questions précises furent posées aux intervenants tout en leur laissant une certaine autonomie. Ces entretiens portèrent sur différents aspects de leur travail avec un interprète, que ce soit les raisons qui amènent ces intervenants à travailler avec les interprètes, ce qu'ils attendent d'eux, les contextes à l'intérieur desquels cette collaboration a lieu, la façon dont elle se déroule ainsi que leur appréciation générale d'une telle collaboration. Ces entretiens me permirent donc de connaître les représentations que les intervenants entretiennent à l'égard des situations d'interprétariat vécues ainsi que leur perception de la dynamique relationnelle établie entre eux, l'immigrant allophone et l'interprète dans ce type particulier d'intervention.

Présentation de mon travail de terrain

Les contributions des sources orales à ma recherche étant exposées, il est pertinent de présenter concrètement le travail de terrain réalisé dans le cadre de ma recherche de doctorat. Mais avant de débiter cette présentation, il est essentiel de souligner qu'avant de débiter les entretiens auprès des trois catégories d'interlocuteurs concernés par ma recherche, les personnes rencontrées furent mises au courant de la recherche, de ses objectifs et de ce qui serait fait avec les résultats obtenus. Cet aspect est très important puisqu'il fait référence à l'acceptation interne, qui « renvoie au fait que le chercheur, sa

recherche et ses résultats sont acceptés par les acteurs, le groupe... ceux à qui il a affaire dans sa recherche et ceux sur qui portent sa recherche » (Mucchielli, 1991 : 112), ce qui constitue un critère de validation des méthodes qualitatives. De plus, la signature d'un formulaire de consentement établit dès le départ le statut égalitaire de la chercheuse et de l'interlocuteur et lança même parfois automatiquement l'entretien. Les interlocuteurs furent également assurés de l'anonymat puisque des pseudonymes sont utilisés pour chacun d'entre eux.

En ce qui concerne les interprètes, neuf d'entre eux collaborèrent à ma recherche. Je pris contact avec ces interprètes par différents moyens, que ce soit par l'entremise d'un questionnaire distribué aux interprètes de la Banque Régionale d'Interprètes Linguistiques et Culturels de la région de Québec, par la responsable des interprètes au ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles et encore par ma participation à un atelier de formation mutuelle portant sur l'interprétariat qui avait été organisé par Lucille Guilbert dans la cadre d'un cours dispensé à l'Université Laval. Les interprètes qui collaborèrent à ma recherche agissent dans la région de Québec à titre officiel ou de façon bénévole et sont originaires de différentes régions du monde. Ces personnes sont venues s'établir au Québec pour différentes raisons et à différentes époques. Cette situation influença évidemment leur vécu, non seulement par rapport à leur expérience de travail en tant qu'interprète mais aussi par rapport à leur propre expérience de migration.

Tous les interprètes qui participèrent à ma recherche furent rencontrés une première fois alors que je réalisai avec eux un premier entretien biographique. Par la suite, j'effectuai un second entretien avec trois des neuf interprètes déjà rencontrés et ce, dans le but de valider les informations recueillies lors du premier entretien, c'est-à-dire pour permettre à l'interlocuteur de revenir sur ses propos pour compléter des informations manquantes ou encore en corriger d'autres. À ce propos, il est pertinent de souligner qu'il est possible que des interlocuteurs n'aient pas abordé certains événements lors d'une première rencontre, soit parce qu'ils les «oublièrent» ou plutôt qu'ils préférèrent ne pas en parler à un «étranger». Dans ce cas, il fut possible que ces interlocuteurs veuillent les raconter au cours d'un second entretien. En effet, comme je l'ai présenté, l'élaboration d'un récit de vie s'effectue dans le cadre d'une relation interpersonnelle entre le chercheur et l'interlocuteur. Par conséquent, une fois la relation de confiance établie, il est possible que l'interlocuteur aborde certains thèmes qu'il avait préféré laisser de côté lors

d'une première rencontre. C'est donc pour cette raison qu'il fut pertinent de réaliser un second entretien avec certains des interprètes rencontrés.

Chacun des entretiens effectués auprès des interprètes fut enregistré et fut par la suite retranscrit. Une copie de la retranscription de ces entretiens fut d'ailleurs transmise aux interprètes rencontrés. Les entretiens durèrent entre 1h15m et 3h15m. Pour les interprètes que je rencontrai lors d'un second entretien, il est pertinent de souligner qu'au tout début de la réalisation de ce second entretien, je repris avec eux les thèmes abordés lors de notre première rencontre tout en leur demandant d'approfondir ou de clarifier certains aspects.

Pour ma recherche, je rencontrai également des personnes immigrantes qui, étant allophones à leur arrivée à Québec, eurent recours aux services d'un interprète. Je pris contact avec ces personnes par l'entremise des cours de francisation qui leur sont offerts à l'Université Laval. Avec l'accord de la responsable de la francisation à l'Université Laval, je suis allée dans les classes de 3^e niveau de francisation afin de présenter mon projet de recherche et de prendre contact avec des collaborateurs potentiels. À la fin de ma présentation, je remis à chaque étudiant un billet où il pouvait inscrire ses coordonnées s'il était intéressé à collaborer à ma recherche. Pour ne pas qu'ils sentent une pression de ma part, ils devaient remettre ces billets à leur chargée d'intégration lorsque j'avais quitté la salle.

Parmi tous les billets reçus, je pris contact avec huit immigrants ayant répondu à mon appel. Je réalisai avec ces huit personnes un entretien biographique individuel portant sur leur expérience de migration et d'accompagnement avec un interprète. Avec l'accord de la responsable de la francisation, je réalisai les entretiens à l'intérieur des heures réservées aux activités d'intégration dans le programme de francisation. De cette façon, l'entretien devenait une opportunité pour les étudiants de pratiquer leur français oral et favorisait leur participation à ma recherche puisqu'ils n'avaient pas à me rencontrer dans leur temps libre le soir ou la fin de semaine. Des huit entretiens réalisés, six furent utilisés pour ma recherche. L'un des entretiens ne put m'être utile puisque l'immigrante rencontrée avait une certaine connaissance du français à son arrivée au Québec et n'eut donc pas recours aux services d'un interprète. Quant à l'autre entretien, je réalisai rapidement que la personne immigrante avait accepté de me rencontrer dans le but que je l'aide à se trouver un travail et non pas parce qu'elle voulait partager son expérience avec moi. Bien que ce comportement soit tout à fait compréhensible, je ne pus m'empêcher d'être déçue par cette situation.

Quant aux six autres entretiens qui sont utilisés pour ma recherche, il est pertinent de souligner qu'aucune des personnes immigrantes rencontrées ne fut accompagnée par un interprète officiel depuis son arrivée à Québec. Tous ces immigrants furent plutôt accompagnés par leur conjoint ou des membres de leur communauté d'origine qui possédaient une certaine maîtrise de la langue française. De plus, il est pertinent de mentionner que les immigrants allophones qui suivent leur parcours en francisation à l'Université Laval sont des personnes qui possèdent un niveau élevé de scolarité acquis dans leur pays d'origine (niveau universitaire). Cela fut donc pris en compte lors de l'analyse des entretiens réalisés puisque cette situation put avoir une certaine influence sur leur vécu dans la société québécoise. Par ailleurs, comme ce fut le cas pour les interprètes, les immigrants que je rencontrai pour ma recherche proviennent de pays différents. De ce fait, je pus étudier l'influence possible de la culture d'origine sur l'accompagnement en interprétariat.

En ce qui a trait aux intervenants, ceux que je rencontrai pour ma recherche sont issus de différents milieux tels les CLSC, le MICC, les institutions. Au début de mon étude, je prévoyais rencontrer 4 ou 5 intervenants répondant à ce critère. Cependant, après avoir réalisé des entretiens avec quelques-uns d'entre eux, je me suis rendue compte qu'il serait préférable d'en rencontrer davantage compte tenu de la diversité de leur milieu de pratique. C'est ainsi que j'effectuai des entretiens auprès de 16 intervenants qui sont soit agent d'accueil au MICC, nutritionnistes, travailleurs sociaux, psychologues ou éducateurs dans des CLSC de la région de Québec ou encore éducateur ou intervenant social au Centre Jeunesse de Québec. Les entretiens semi-dirigés réalisés avec les intervenants durèrent entre 45 et 85 minutes.

L'observation directe

Bien que les sources orales soient celles qui furent privilégiées dans le cadre de ma recherche compte tenu de tout ce qu'elles pouvaient y apporter, il est pertinent de souligner que je complétais les informations obtenues par leur entremise avec des activités d'observation directe réalisées dans deux contextes différents, soit lors d'une séance d'informations portant sur les impôts et lors de la journée d'accueil des nouveaux étudiants en francisation à l'Université Laval. Ces expériences d'observation me permirent de connaître différents contextes dans lesquels évoluent les interprètes en plus d'observer et d'étudier comment se déroule un accompagnement en interprétariat et les interactions qui s'y produisent et ce, même si l'accompagnement n'était pas fait sur une base individuelle. Ainsi, les données recueillies lors de l'observation directe

constituèrent des exemples concrets de situations d'interprétariat et vinrent compléter les données obtenues suite aux entretiens réalisés auprès des interprètes, des personnes immigrantes ayant déjà eu recours à leur service et des intervenants. Ainsi, en procédant par triangulation des techniques, je pus avoir une compréhension globale de la situation particulière d'interprétariat.

Conclusion

Pour répondre aux trois objectifs principaux de ma recherche, je me base principalement sur deux types de sources orales : des récits de vie recueillis auprès d'interprètes et des personnes immigrantes ayant déjà eu recours à leurs services et des entretiens semi-dirigés effectués auprès d'intervenants. Les récits de vie constituent une approche intéressante pour mon étude car ils permettent de connaître les représentations que les personnes rencontrées ont de leur expérience migratoire, ainsi que l'influence de cette expérience sur la réalisation de leurs processus d'intégration et d'adaptation à la société québécoise et sur leur identité. Les récits de vie recueillis auprès des interprètes permettent aussi de découvrir l'influence de cette expérience migratoire sur la fonction qu'ils exercent aujourd'hui. Enfin, les récits de vie constituent une façon pertinente d'étudier la façon dont les interprètes se représentent leurs rôles ainsi que l'influence qu'ils peuvent avoir sur l'intégration et l'adaptation des immigrants allophones qu'ils accompagnent. Quant aux entretiens semi-dirigés effectués auprès des intervenants, ils sont l'occasion de découvrir différents aspects de leur travail avec des interprètes et surtout leur propre vision de cette expérience. Ainsi, c'est par une méthodologie qualitative que j'apporterai un éclairage nouveau sur un aspect des relations interculturelles encore trop peu étudié au Québec, soit l'accompagnement en interprétariat.

Références

- Becker, F. (1997). Biography and Recognition. How a Jewish Immigrant to Germany is Accepted. *Cahiers de littérature orale*, 41, 127-147.
- Bromberger, C. (1980). L'enquête orale en ethnologie. *Collecte des témoignages oraux*. Stage interacadémique de la Mission d'action culturelle en milieu scolaire, Marseille, C.N.D.P., 13-18.
- Catani, M., & Mazé, S. (1982). *Tante Suzanne ou l'histoire de vie sociale et du devenir d'une femme qui fut d'abord modiste dans la Mayenne à l'époque de la Première Guerre mondiale et ensuite l'épouse d'un horloger à Paris, mère de deux enfants et propriétaire d'un jardin en grande banlieue, sans jamais renier ses origines*. Paris : Librairie des Méridiens.

- De Gaulejac, V. (1995). Du tournant au dénouement. Dans P. Lejeune, & C. Leroy (Éds), *Le tournant d'une vie* (pp. 181-188). Centre de Recherches Interdisciplinaires sur les Textes Modernes : Université de Paris X.
- Delcroix, C., Beski, C., Radja Mathieu, Z., & Bertoux, S. (1996). *Médiations dans les quartiers fragilisés : le lien*. Paris : La documentation française.
- Deprez, C. (2002). La langue comme «épreuve» dans les récits de migration. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 76, 39-52.
- Gajo, L., Molina, M. E., Graber, M., & D'Onofrio, A. (2001). Communication entre soignants et patients migrants : quels moyens pour quels services? *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 74, 153-174.
- Guilbert, L. (2000). Intervention avec les réfugiés. Récit ethnologique et recherche. Trajectoires migratoires des Albanais du Kosovo. *Collectif Interculturel*, V(1), 105-130.
- Gyselinx, M. (1994). *Médiatrices... Intégratrices? Difficiles paradoxes*. Mémoire de maîtrise en administration économique et sociale, Université de Paris VIII.
- Lewis, O. (1963). *Les enfants de Sanchez : autobiographie d'une famille mexicaine*. Paris, Gallimard.
- Meintel, D. (1998). Récits d'exil et mémoire sociale de réfugiés. Dans F. Laplantine et al. (Éds), *Récit et connaissance*, Lyon : Presses universitaires de Lyon.
- Morissette, K. (2003). *La fonction relais dans le couple mixte*. Mémoire de maîtrise (histoire) : Université Laval.
- Mucchielli, A. (1991). *Les méthodes qualitatives*. Paris : Presses universitaires de France. (Collection Que sais-je no 2591)
- Perret-Clermont, A.-N., & Rovero, P. (1987). Processus psychologiques et histoires de vie. Dans Pierre Centlivres (Éd.), *Histoire de vie, approche pluridisciplinaire*, Paris : Éditions de l'Institut d'Ethnologie, Recherches et travaux 7, 113-129.

Karine Morissette est doctorante dans le programme d'ethnologie des francophones en Amérique du Nord de l'Université Laval.